

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	6_FRANCOEUR_75018	Numéro	75118_070_04
Adresse du site	6, rue Francoeur	Hauteur	R+9 (29,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Ecole de cinéma
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	29/06/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 8 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° <1V/m ; 90° <2V/m ; 260° <3V/m 5G : 0° <2V/m ; 90° <3V/m ; 260° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	32,50 m pour les antennes à faisceau fixe 32,50 m pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue et intégrées dans trois fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleurs gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue, et intégrés avec un bardage.

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

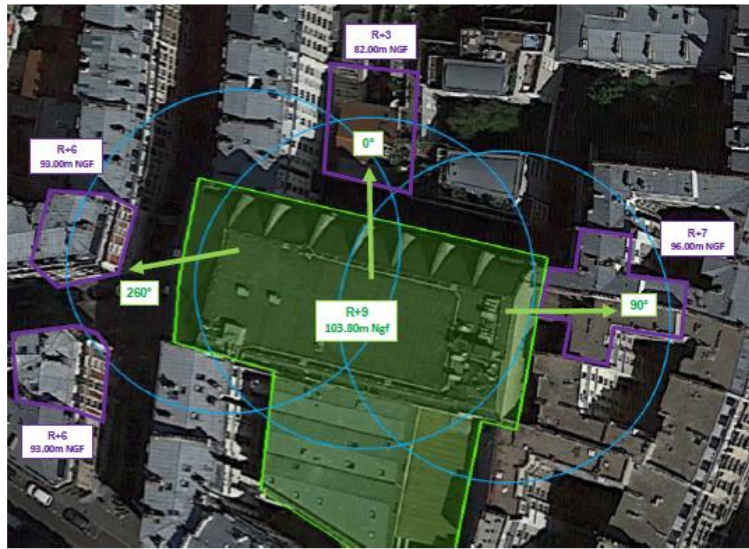
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Enfant Présent	107, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	30m	<1V/m Soit 0,8%
2 - Crèche People & Baby	112T, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	95m	<1V/m Soit 0,4%
3 - Crèche Tidoudou	121, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	75m	<1V/m Soit 0,4%

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Enfant Présent	107, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	30m	<1V/m Soit 0,3%
2 - Crèche People & Baby	112T, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	95m	<1V/m Soit 0,1%
3 - Crèche Tidoudou	121, rue Marcadet 75018 Paris	RDC 3m	NON	75m	<1V/m Soit 0,2%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.





Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 90°	Azimut 260°	Azimut 0°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
<b>Hauteur</b>	25.5 m	25.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 90°	Azimut 260°	Azimut 0°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



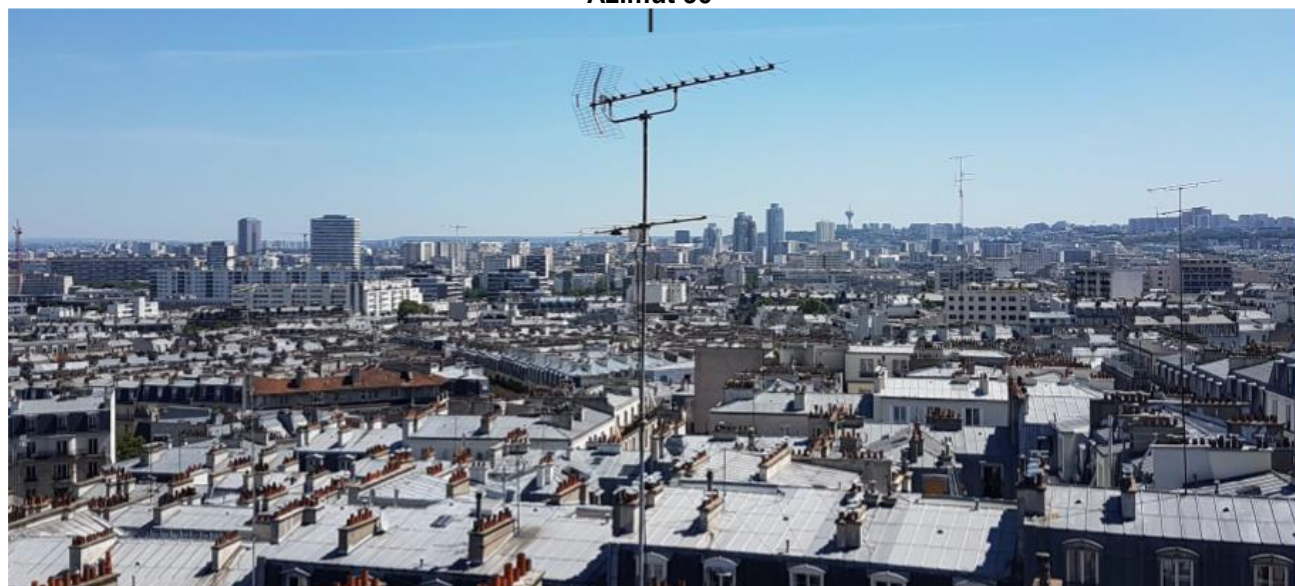


## Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 90°



Azimut 260°

